



# Les PME déposantes de brevets

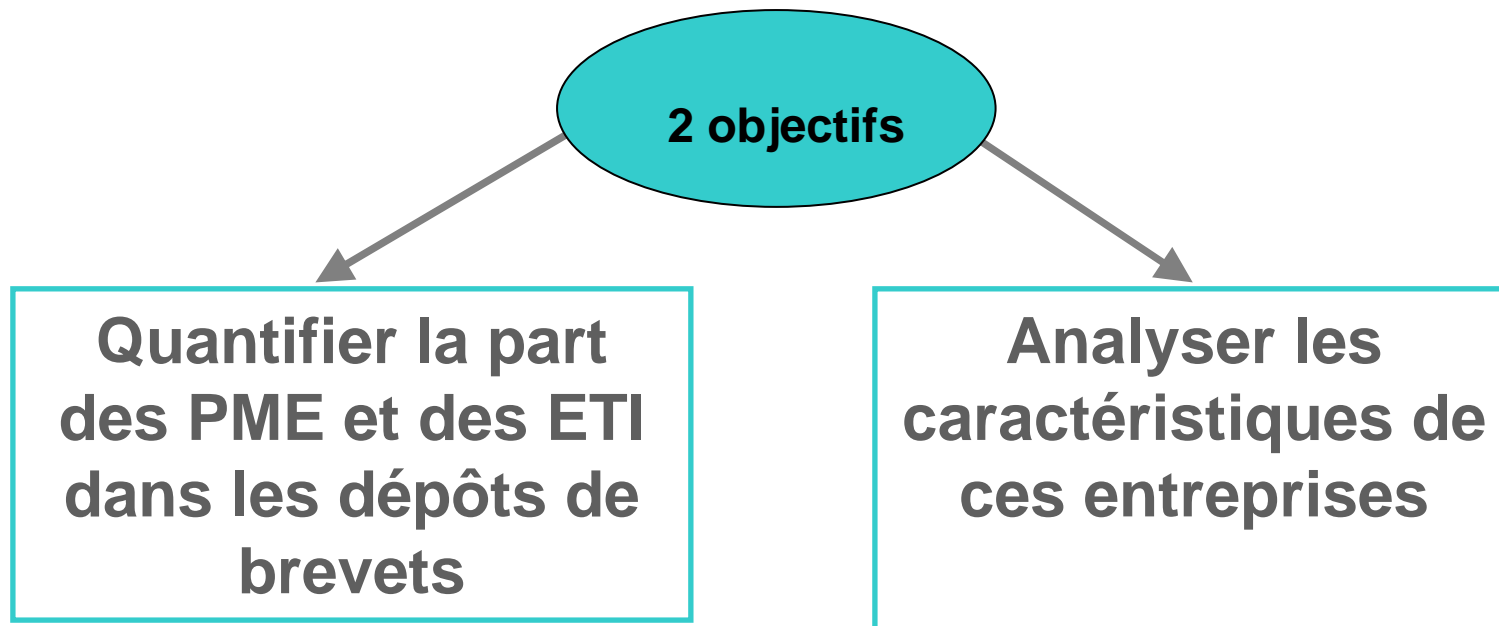
Laurence Joly (INPI)

Hahmed Mouzaoui (OSEO)

Paris – 3 février 2009

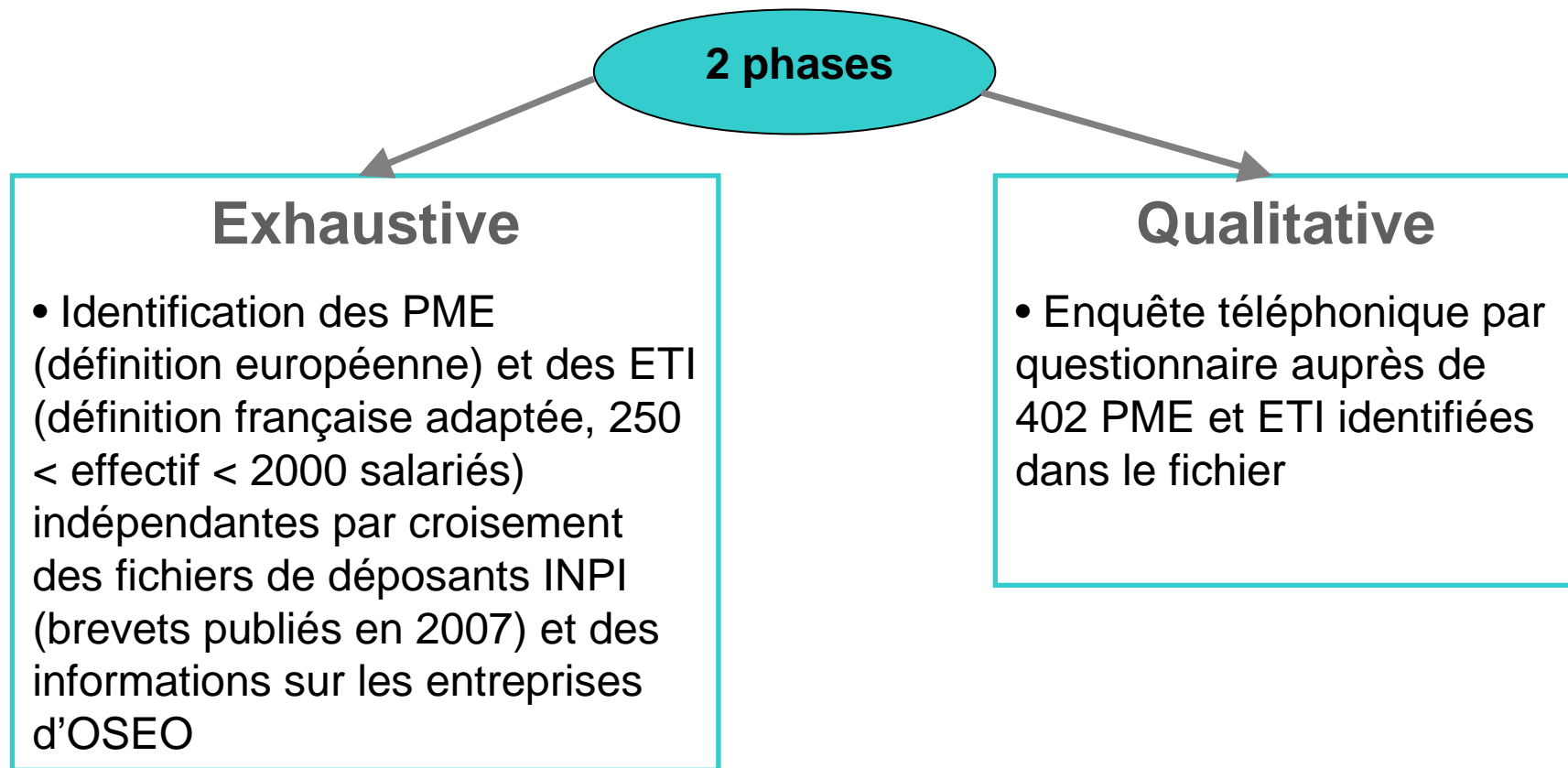
# Pourquoi cette étude ?

→ Pas de données exhaustives sur les brevets des PME et ETI en France (ni en Europe d'ailleurs) et peu d'analyses chiffrées sur leur comportement.



# Méthodologie de l'Etude

→ une étude réalisée sur la base d'un partenariat OSEO et INPI dans un objectif de mise à jour de l'étude menée en 2004 et intitulée « les PME déposantes de brevet en 1999 »



# Les PME déposantes de brevets

## Résultats de l'analyse exhaustive

# Les brevets publiés en 2007

→ 15 121 brevets publiés par la voie nationale dont 10 395 (68,7%) par des personnes morales françaises :

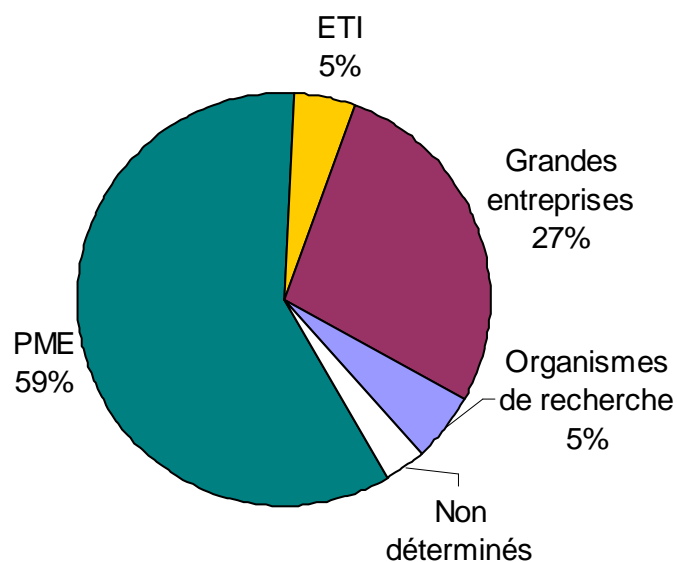
	nombre de demandes de brevets publiés	en % des demandes par des personnes morales françaises
<b>PERSONNES MORALES FRANCAISES</b>	<b>10 395</b>	<b>100,0%</b>
<b>PME</b>	<b>2 010</b>	<b>19,3%</b>
PME 1 à 9 salariés	776	7,5%
PME 10 à 49 salariés	785	7,6%
PME 50 à 249 salariés	449	4,3%
<b>Entreprises de taille intermédiaire (ETI)</b>	<b>271</b>	<b>2,6%</b>
ETI 250 à 999 salariés	182	1,8%
ETI 1000 à 1999 salariés	89	0,9%
<b>Groupes, têtes de groupe et filiales de groupe, entreprises de plus de 2000 salariés</b>	<b>7 281</b>	<b>70,0%</b>
<b>Universités, organismes de recherche, fondations</b>	<b>701</b>	<b>6,7%</b>
Indéterminés	132	1,0%

source OSEO – INPI -2008

# Les déposants des brevets publiés en 2007

- 2 430 personnes morales françaises distinctes
- 1 438 entreprises françaises déposantes, soit 59%, sont des PME
- 983 PME soit 68% des PME ont eu un seul brevet publié en 2007
- Seulement 113 ETI déposantes
- En moyenne, 1,4 brevet par PME, 2,4 par ETI et 10,9 par grande entreprise

Répartition des 2430 déposants de demandes de brevets par des personnes morales françaises par la voie nationale, publiées en 2007 -

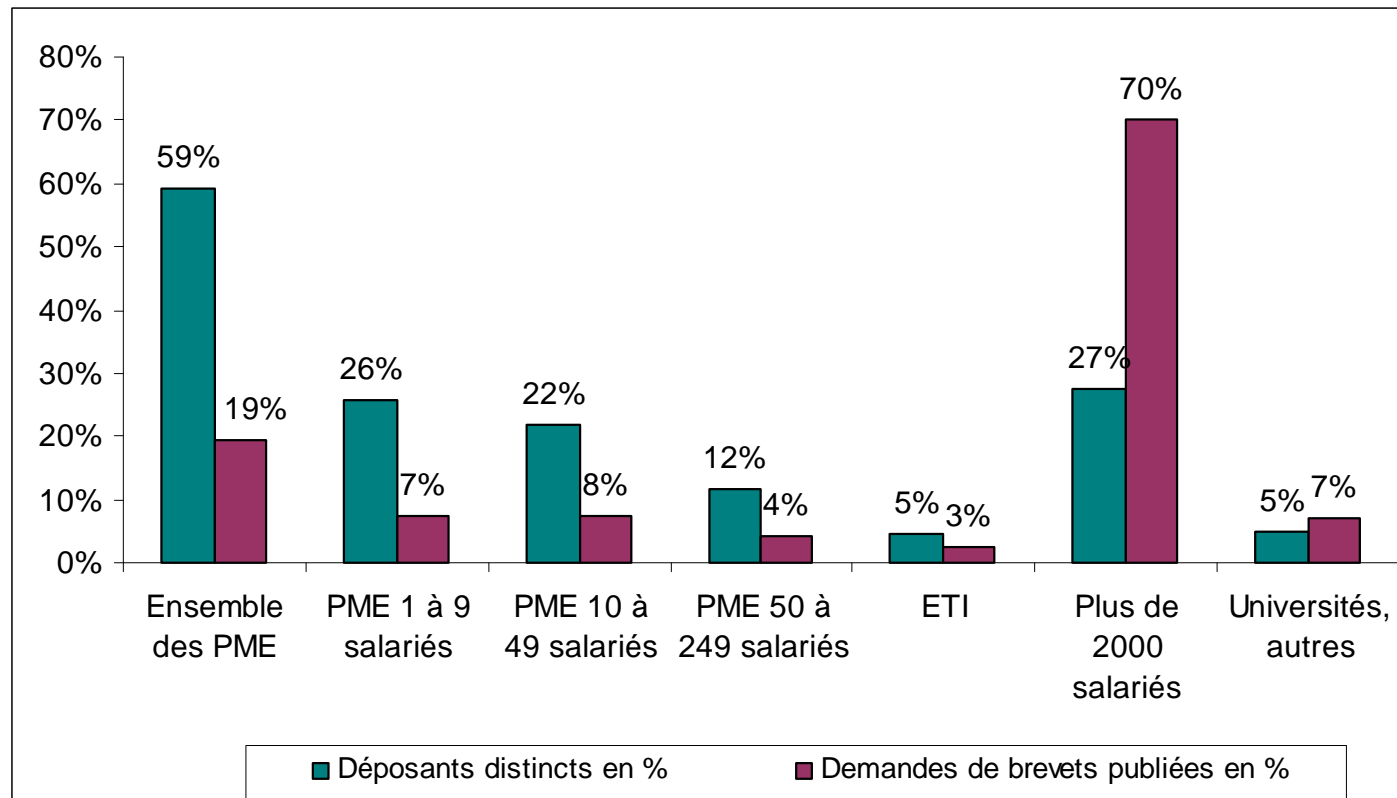


source OSEO – INPI -2008

# Déposants et brevets

→ 59% des personnes morales déposantes de brevets sont des PME mais les PME sont à l'origine de 19% des brevets publiés en 2007

Répartition des brevets publiés et des déposants selon leur taille d'effectif



source OSEO – INPI

## Evolution des brevets des PME

- Croissance de 10 % des brevets des personnes morales françaises et de 9% des PME
- Mais l'évolution des dépôts des entreprises et organismes de recherche est très fortement marquée par quelques résultats individuels
- La part des PME dans les brevets est restée stable

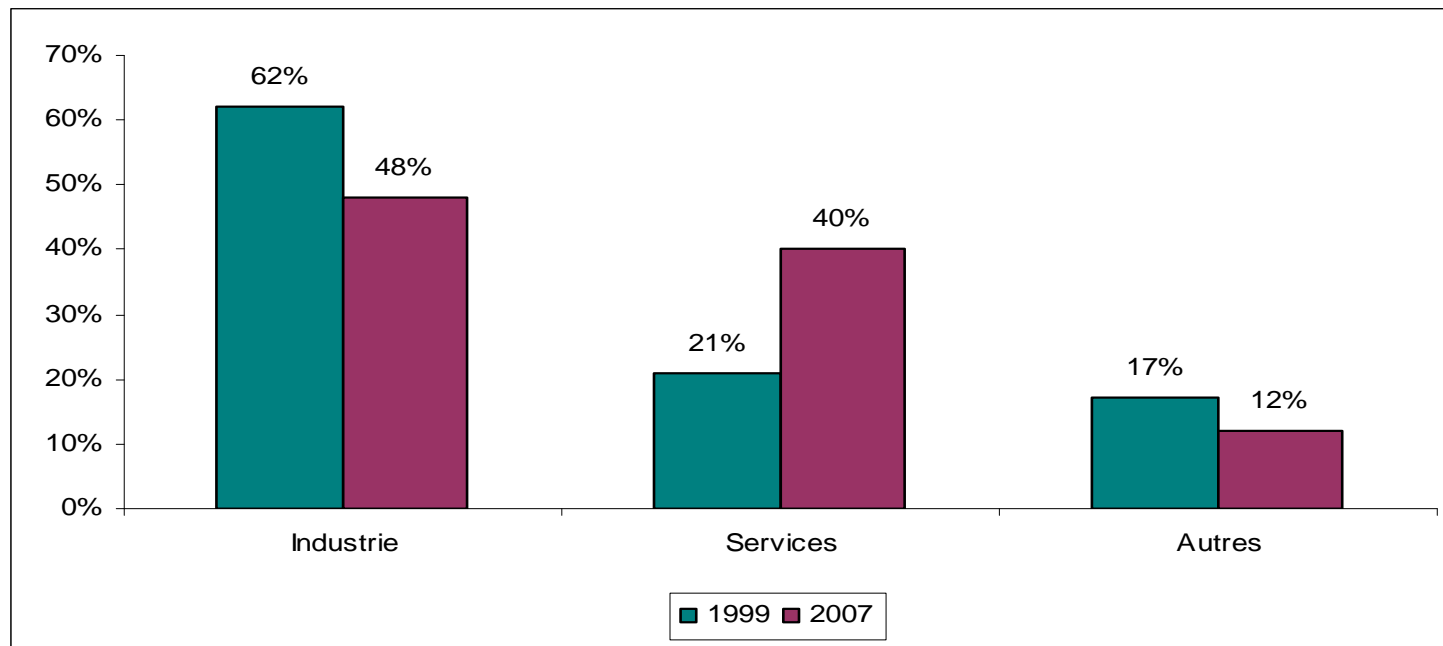
	Brevets déposés en 1999 et publiés en 2000-2001	Brevets publiés en 2007	Évolution
Brevets des personnes morales françaises	9 454	10 395	+ 9,9%
dont organismes de recherche et universités	556	701	+ 26,1%
dont PME	1 839	2 010	+ 9,3%
Brevets des PME en %	19,4%	19,3%	/

Source OSEO – INPI (2008)

# Profil des PME déposantes

- ➔ Plus de la moitié des PME déposantes ne sont pas des PME industrielles
- ➔ Emergence de petites PME de service, spécialisées dans la R&D, l'ingénierie et les études techniques ou start-up en biotechnologies

Les brevets déposés en 1999 et les brevets publiés 2007 par des PME selon le secteur d'activité de l'entreprise



# Les PME déposantes de brevets

## Résultats de l'enquête

# L'enquête téléphonique de l'été 2008

- Enquête téléphonique confiée à Ipsos auprès d'un échantillon représentatif de 402 PME et ETI ayant eu au moins une demande de brevet publiée en 2007
- Soit 333 PME et 68 ETI réparties en 121 primo déposants et 281 déposants réguliers
- Pour mieux connaître les caractéristiques des PME et des ETI qui déposent des brevets
- Et décrire leur politique de PI, les motivations des dépôts, la gestion pratique de la PI et les soutiens publics obtenus.

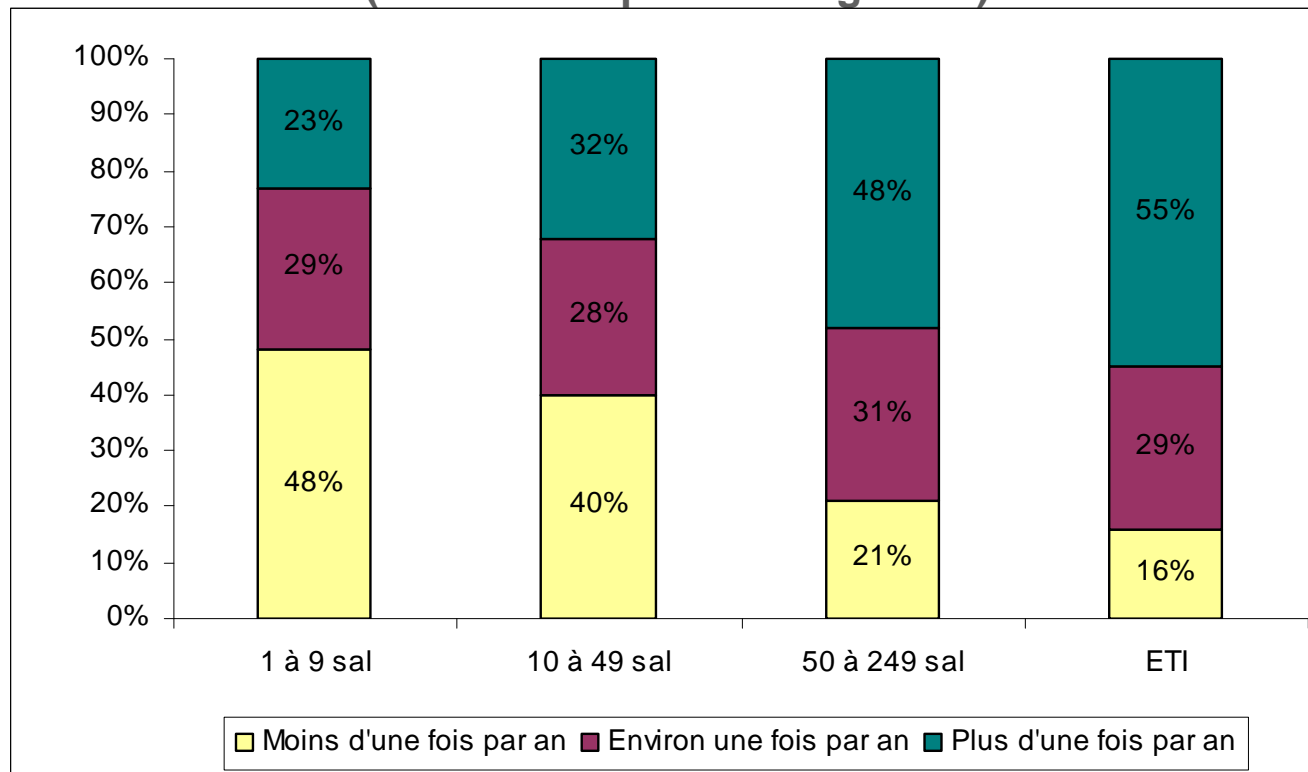
# Résultats de l'enquête : profil des entreprises et organisation de la PI

# Le rythme des dépôts de brevet

→ 62 % des PME et 90 % des ETI interrogées avaient déjà déposé un brevet avant celui qui a été publié en 2007

→ Parmi ces entreprises, 63% des PME et 84% des ETI disent déposer au moins 1 brevet par an

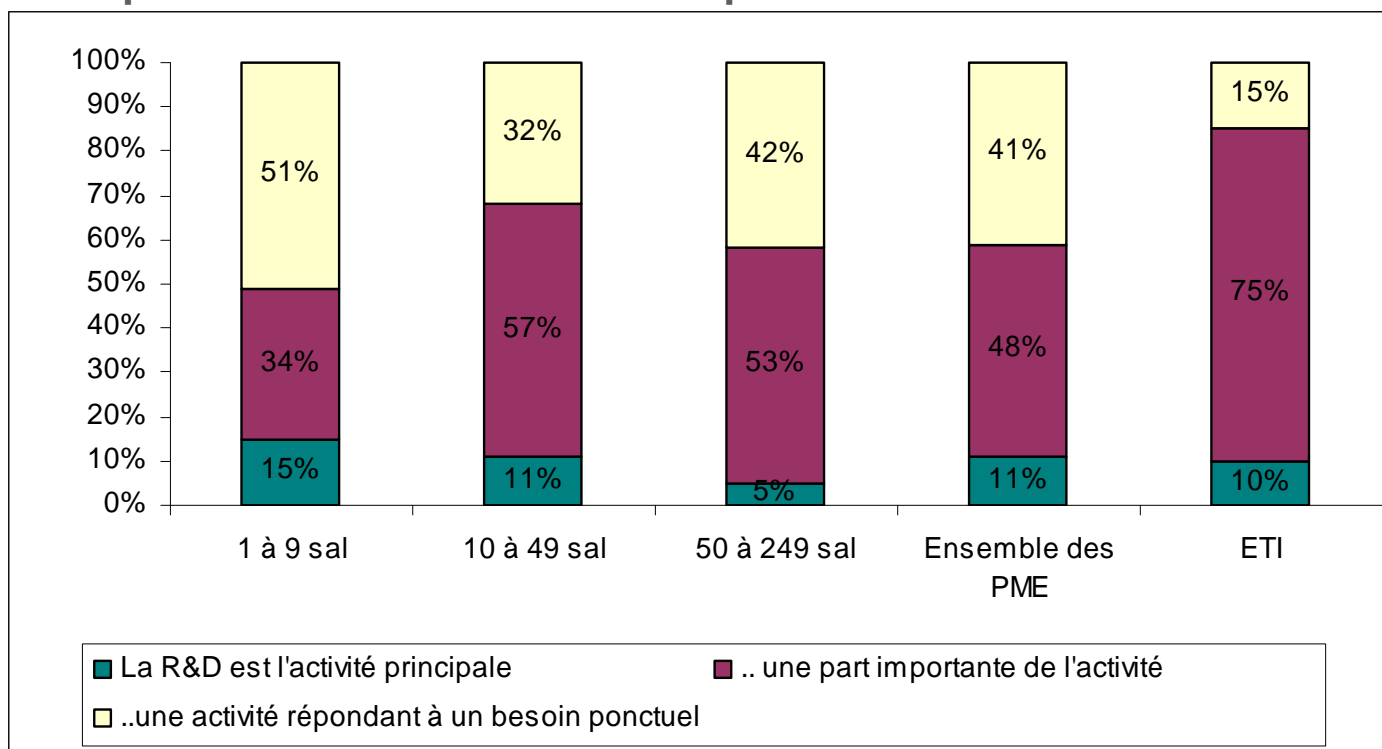
A quelle fréquence votre entreprise dépose-t-elle des brevets ?  
(base 281 déposants réguliers)



# Importance de l'activité de R&D

- Les PME et ETI déposantes, notamment les PME de moins de 10 salariés ont une R&D interne dynamique
- et elles collaborent volontiers avec la recherche publique

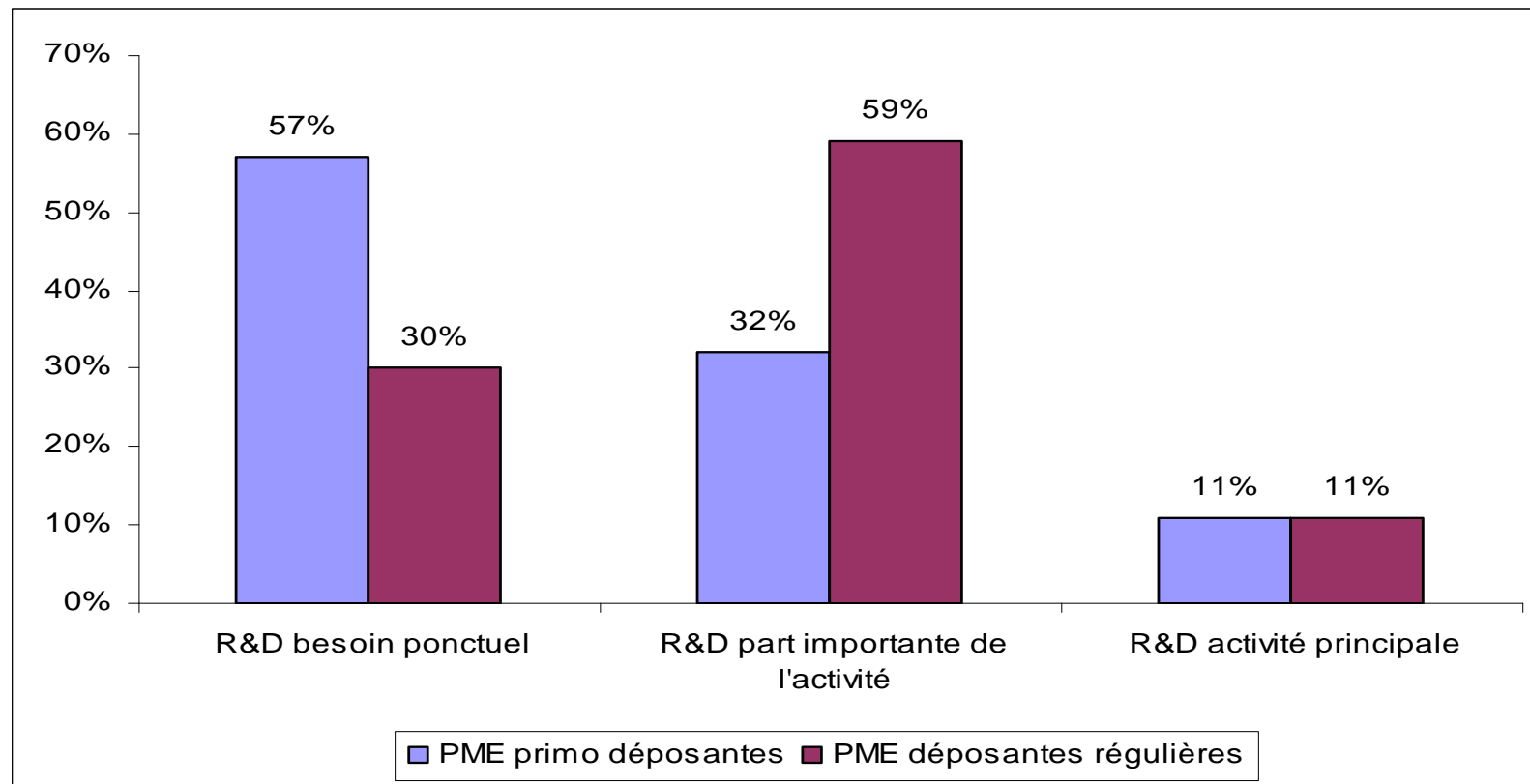
Importance de l'activité de R&D pour les PME et les ETI en 2008



## Importance de l'activité de R&D (2)

→ Les dépôts réguliers sont le fruit d'une R&D soutenue

Rythme de dépôt selon la part de la R&D pour les PME en 2007

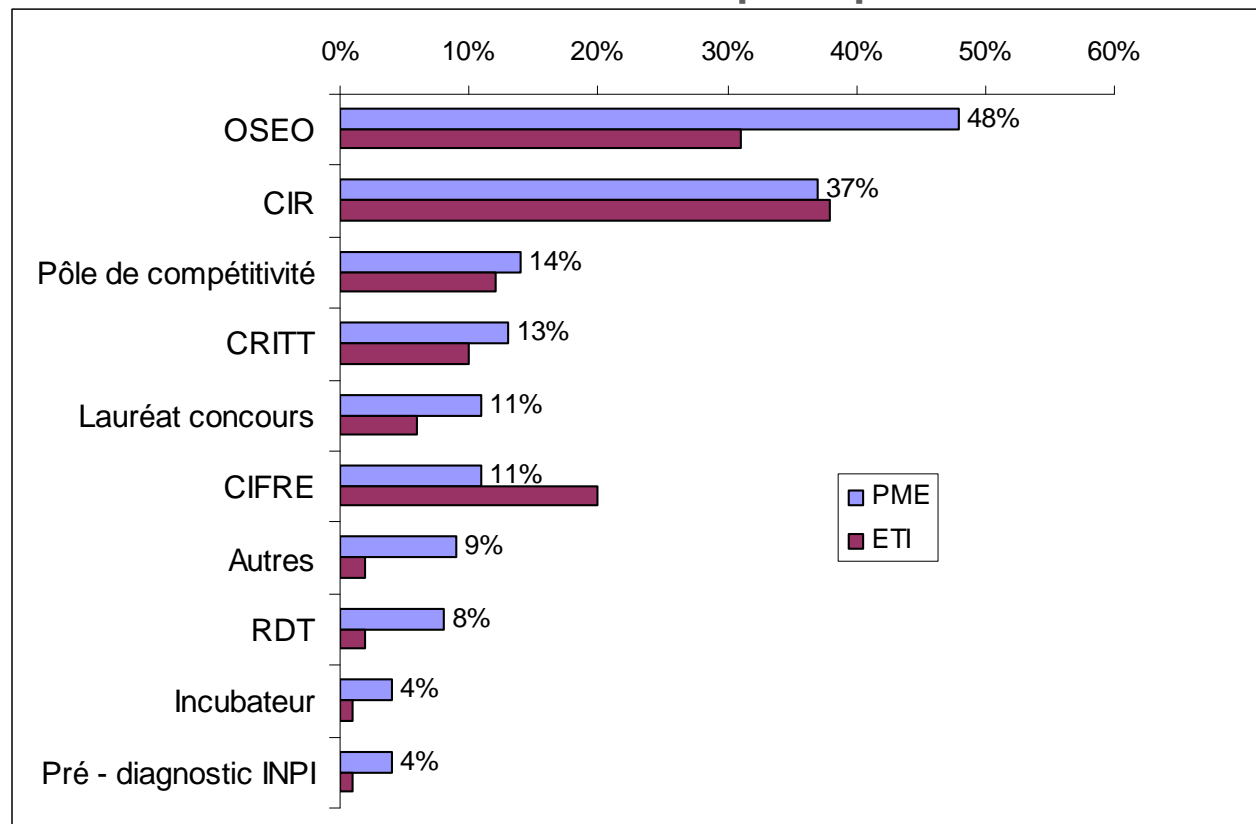


# Les soutiens publics à l'innovation

→ 6 PME sur 10 ont bénéficié au moins d'une aide publique dans leur démarche d'innovation

→ Près d'une PME sur 2 a bénéficié d'une aide OSEO

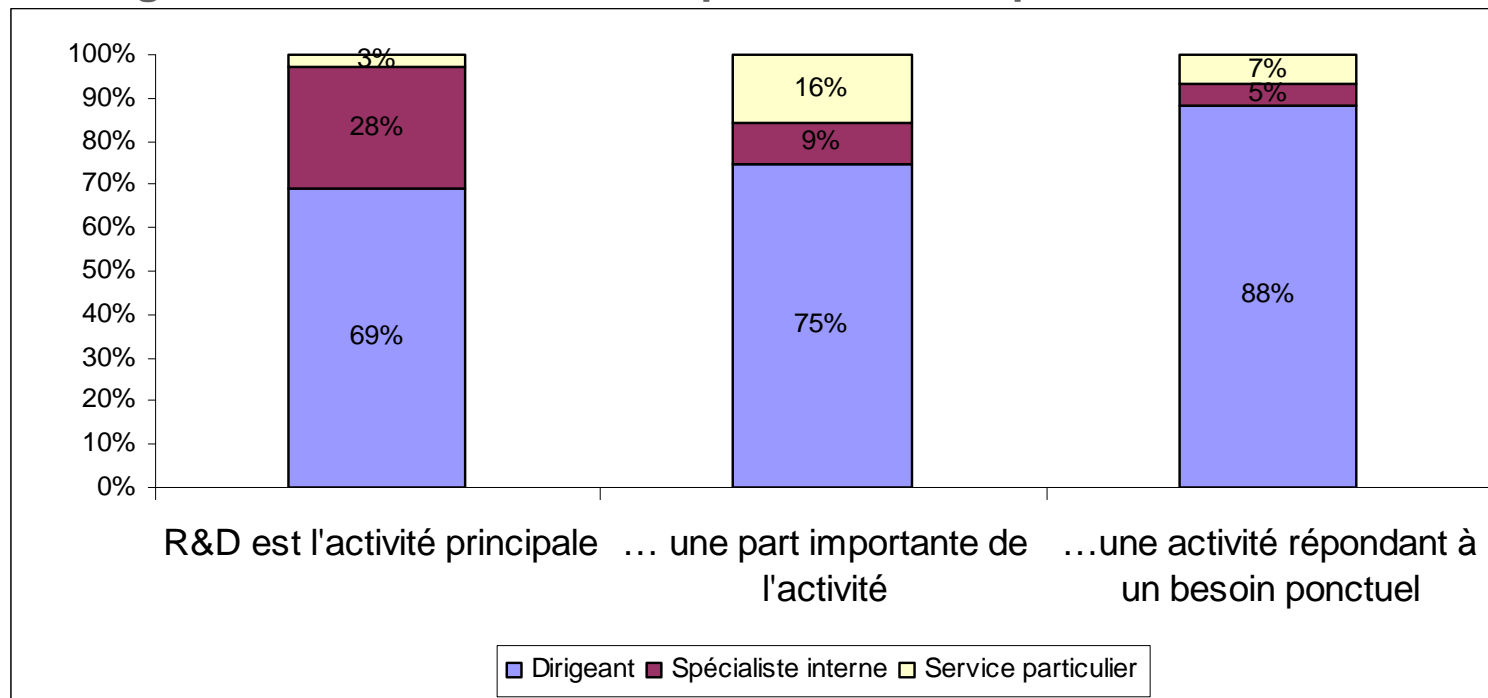
Les bénéficiaires d'au moins une aide publique à l'innovation en 2007



# La gestion de la PI dans les PME

- ➔ Plus l'entreprise est petite et plus c'est le dirigeant qui gère lui-même la PI
- ➔ Quand la R&D est l'activité principale, il y a plus souvent une personne spécialisée en interne

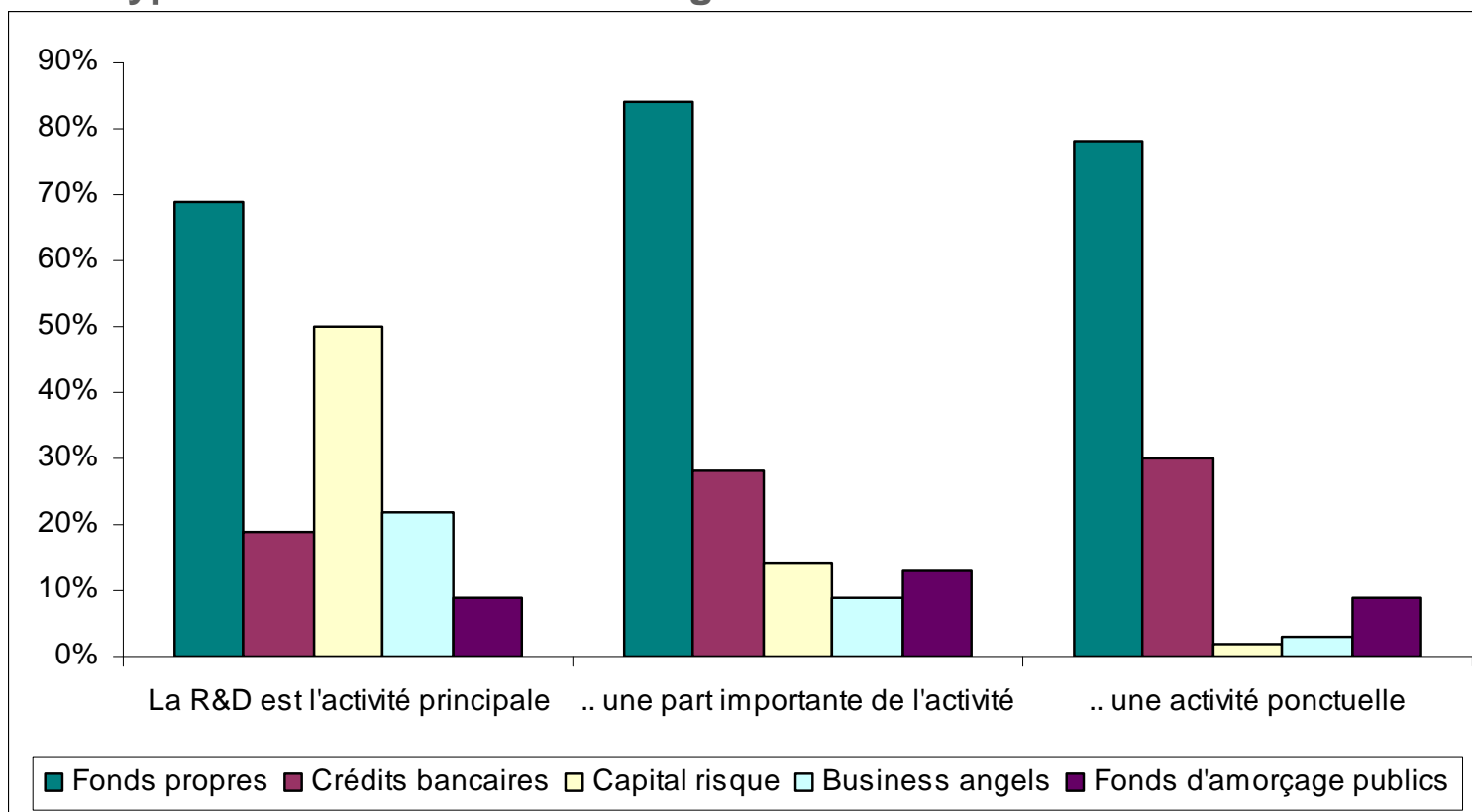
La gestion de la PI dans l'entreprise selon l'importance de la R&D



# Le financement de l'exploitation des inventions

→ L'exploitation des innovations protégées par brevet serait financée avant tout sur fonds propres.

Types de financement envisagés selon le niveau de R&D des PME

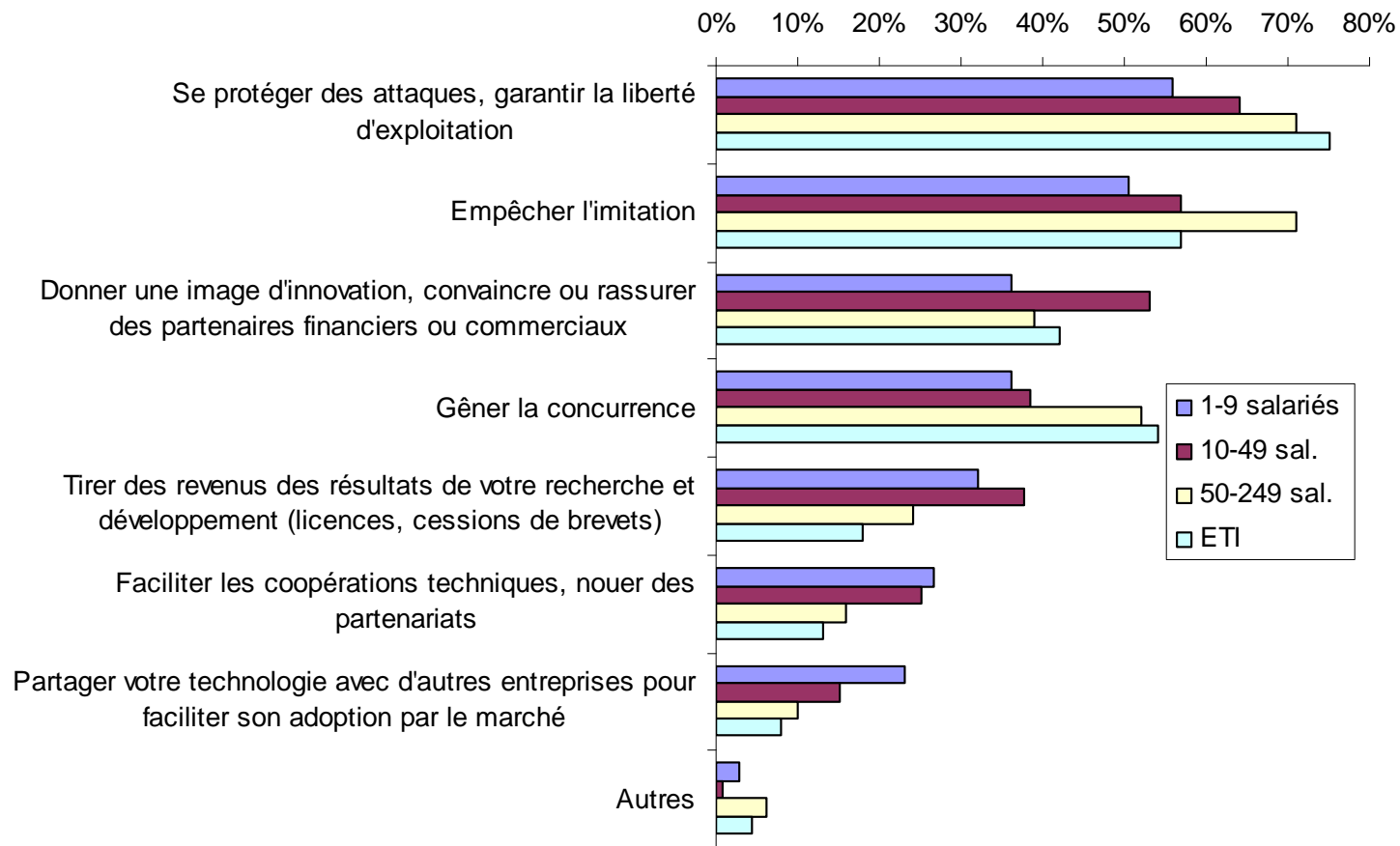


# Résultats de l'enquête : stratégies en matière de PI

# Les motivations au dépôt de brevet

→ le brevet est déposé avant tout pour garantir la liberté d'exploitation et empêcher l'imitation

Quelles motivations vous ont conduit à protéger vos inventions ?



# Brevets et attitude face à la PI

→ une utilisation complète des titres de PI, surtout pour les déposants réguliers

Avez-vous accompagné votre dépôt de brevet d'un autre titre de PI ?

	<b>PME primo déposantes</b>	<b>PME déposantes régulières</b>	<b>ETI</b>
<b>une marque</b>	<b>29%</b>	<b>49%</b>	<b>48%</b>
<b>un dessin ou un modèle</b>	<b>12%</b>	<b>28%</b>	<b>33%</b>
<b><i>S/t Oui</i></b>	<b>35%</b>	<b>58%</b>	<b>58%</b>
<b>Non</b>	<b>65%</b>	<b>42%</b>	<b>42%</b>

→ 49% des répondants ont déjà fait le choix du secret pour certaines inventions brevetables

## Extensions envisagées à l'international

- une PME primo-déposante sur 2 envisage une extension de son premier brevet, essentiellement en Europe (90%)
- 81% des déposants réguliers envisagent d'étendre leur brevet, la quasi-totalité en Europe et les ¾ aux Etats-Unis

Part des PME prévoyant une extension de leur brevet à l'international

<b>Extension de brevet envisagée à l'international par ,</b>			
<b>Primo –déposants (48%) dont en ..</b>		<b>Déposants réguliers (81%) dont en ..</b>	
<b><i>..Europe</i></b>	<b>90%</b>	<b><i>..Europe</i></b>	<b>97%</b>
<b><i>..États Unis</i></b>	<b>38%</b>	<b><i>..États Unis</i></b>	<b>77%</b>
<b><i>..Asie</i></b>	<b>19%</b>	<b><i>..Asie</i></b>	<b>53%</b>
<b><i>..Autres</i></b>	<b>10%</b>	<b><i>..Autres</i></b>	<b>13%</b>

# Les accords de licences

- une pratique du licensing qui varie selon la taille de l'entreprise
- au total, 26% des PME et 49% des ETI déposantes ont déjà conclu des accords de licences pour licencier leur technologie à d'autres entreprises (licensing out) ou au contraire pour acquérir la technologie d'autres entreprises (licensing in)

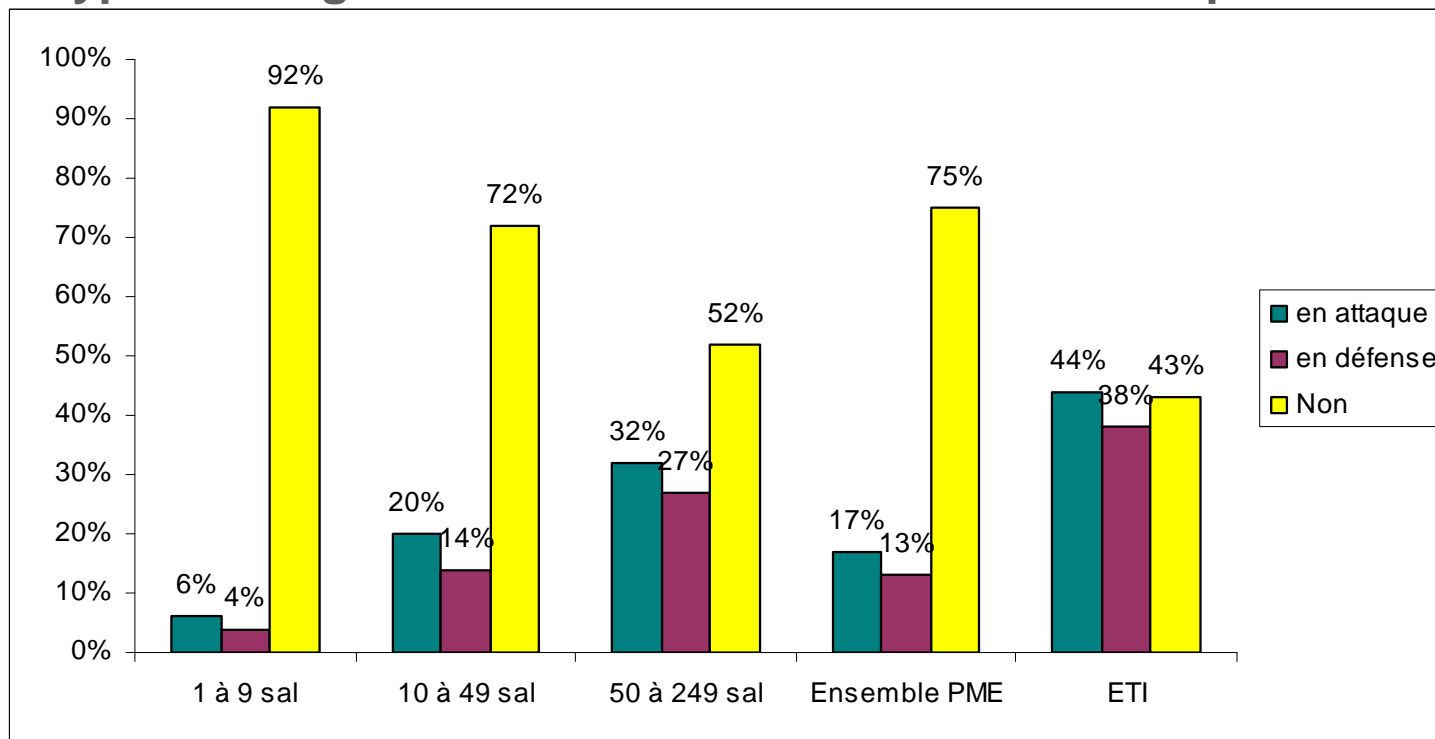
Avez-vous déjà conclu des accords de licences ?

Oui, pour...	1 à 9 sal	10 à 49 sal	50 à 249 sal	PME	ETI
.. licencier des technologies	16%	15%	32%	19%	36%
.. acquérir des technologies	5%	15%	15%	11%	34%
S/t Oui	19%	27%	35%	26%	49%

# Les litiges liés à la PI chez les PME et les ETI

- 1 PME sur 4 a déjà connu un litige lié à la contrefaçon (ayant abouti à une action en justice)
- 1 fois sur 2, il s'agit d'un litige exclusivement avec une autre PME

Types de litiges rencontrés selon la taille de l'entreprise



# conclusions

- Les PME représentent 59% des personnes morales déposant des demandes de brevets, mais ne sont à l'origine que de 19% des brevets publiés en 2007.
- Autre résultat marquant, 38% des PME ayant déposé un brevet sur la période de référence sont des primo-déposants (premier brevet déposé).
- Ce sont surtout de jeunes PME : 30% ont déposé ce premier brevet dans les trois ans qui ont suivi la création de l'entreprise. On constate donc un renouvellement régulier des PME qui réalisent des innovations suffisamment importantes pour qu'elles donnent lieu à un dépôt de brevet.
- Les PME déposantes sont fortement impliquées dans une démarche innovante et ont bénéficié dans une large proportion d'aides et de soutien à l'innovation.
- Le dépôt de brevet n'est pas effectué par hasard, il entre dans une démarche globale d'innovation et de stratégie de propriété industrielle.

# Informations pratiques

- **Où trouver l'étude?**
  - sur le site de l'INPI, rubrique de l'Observatoire de la propriété intellectuelle (publications) : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)
  - sur le site d'OSEO, rubrique Publications : [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)
- **Contacts:**
  - Laurence JOLY, INPI (OPI) : [observatoire@inpi.fr](mailto:observatoire@inpi.fr)
  - Hahmed MOUZAOUI, OSEO : [hahmed.mouzaoui@oseo.fr](mailto:hahmed.mouzaoui@oseo.fr)